

Harmonie Mutuelle missionne des jeunes Tarnaises en service civique pour lutter contre la fracture numérique



Dans le cadre de son agrément de Service Civique, Harmonie Mutuelle missionne des jeunes volontaires pour accompagner les Tarnais dans leur apprentissage des outils informatiques.

Pour acquérir un bagage numérique minimum, apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, envoyer un mail ou faire une recherche sur Internet, des ateliers individuels d'environ 1 heure auront lieu les mardis dans les locaux de la mutuelle au 202 avenue de Pélissier à Albi, entre janvier et mai 2020.

D'autres ateliers auront lieu dans les agences Harmonie Mutuelle du département :

- Albi Place Verdun : les mercredis 22 janvier
- Gaillac : les mercredis 29 janvier, 5 février et 26 février
- Carmaux : les mercredis 4, 11 et 18 mars
- Mazamet : les mercredis 25 mars, 1er avril et 22 avril



Les jeunes volontaires en Service Civique et leurs responsables Harmonie Mutuelle

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous*, adhérents de la mutuelle et non adhérents. Afin de garantir la qualité des échanges, le nombre de places est limité. L'inscription est gratuite et obligatoire, et se fait par téléphone auprès de Nabila HANKARE au 06.48.03.54.11 et Coline MESSAOUD au 07.72.32.94.17.

Harmonie Mutuelle organise avec l'Université pour tous de Castres une conférence animée par un psychologue sur le thème de l'addiction au numérique. A destination des parents et des professionnels de l'enfance, elle aura lieu le jeudi 23 janvier à 18h00, à la Maison des associations de Castres. Renseignement et inscription : instances.sudouest@harmonie-mutuelle.fr ou au 05 63 48 20 81.

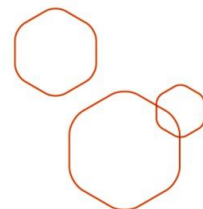
Lutter contre la fracture numérique

Aujourd'hui, le numérique est partout. Mais il peut parfois poser des difficultés à certaines personnes. Comment faire pour qu'elles ne soient plus exclues ?

« Pour Harmonie Mutuelle, les nouvelles générations de digital natives sont clés pour créer davantage de lien social avec ses publics et réduire la fracture numérique. C'est pour cela que nous avons engagé depuis 2017 des missions de Service Civique se traduisant par des ateliers d'accompagnement personnalisés à la découverte des nouvelles technologies. Cet engagement au service de l'intérêt général montre qu'Harmonie Mutuelle est une mutuelle engagée, humaine et responsable. »

explique Fabienne Fric, Responsable de territoire Animation de la Vie Mutualiste Sud-Ouest

Gratuits et ouverts à tous, ces ateliers permettront aux participants d'acquérir un premier bagage numérique (réseaux sociaux, messagerie, Pack Office) et d'apprendre à utiliser les services en ligne (santé, emploi...) afin de favoriser le lien social et l'accès aux démarches en ligne.



Télévision, tablette, téléphone... quels sont les impacts des écrans ?

Saviez-vous qu'en 2016, 93 % des 12-17 ans disposaient d'un téléphone portable ? C'est ce que révèle le baromètre du numérique établi par l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes. Dans une enquête réalisée par la CNIL en juin 2017, 63 % des 11-14 ans étaient inscrits sur au moins un réseau social. Quant au temps passé devant les écrans, il a lui aussi augmenté ces dernières années. Signe que le numérique fait désormais partie intégrante du quotidien des jeunes. Mais quels sont les impacts des écrans sur leur développement ? Et comment les aider à s'approprier l'usage de ces outils ? Pour vous aider à y voir plus clair, Harmonie Mutuelle organise avec l'Université pour tous de Castres une conférence animée par un psychologue sur le thème de l'addiction au numérique. A destination des parents et des professionnels de l'enfance, elle aura lieu le jeudi 23 janvier à 18h00, à la Maison des associations de Castres.

Illettrisme numérique : une fracture à tout âge, des solutions pour tous

Ordinateurs, smartphones, bracelets et vêtements connectés, assistants électroniques, le développement exponentiel des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) est une réalité au quotidien. Au-delà de l'outil de travail, les nouvelles technologies nous permettent de gérer nos loisirs, rechercher un emploi ou un logement, réaliser des démarches administratives, commander des équipements à distance, se cultiver, surveiller sa santé... Pourtant, 19 % des Français se sentent concernés* par l'analphabétisation numérique ou « illettronisme ». Et 25 % déclarent avoir du mal avec l'informatique**.

Exclu.e.s des modes d'information et de communication contemporains du fait d'un manque ou d'une absence de connaissances dans l'usage de ces outils, les personnes touchées sont victimes d'une nouvelle forme de discrimination, vecteur de véritables inégalités.

Harmonie Mutuelle agit chaque jour pour l'intérêt général autour de questions comme la santé, la prévention ou l'accompagnement des parcours personnels, démontrant ainsi qu'elle est une structure d'utilité sociale. Pour les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans des actions concrètes pour la solidarité, et l'Économie Sociale et Solidaire, Harmonie Mutuelle leur permet de s'engager pendant 8 mois dans la lutte contre la fracture numérique partout en France. De cette façon, Harmonie Mutuelle espère susciter des vocations en faisant découvrir à ces jeunes les valeurs mutualistes qui sont : la solidarité, la liberté et la démocratie.

*Étude CSA pour le Syndicat de la presse sociale.

** Source : Emmaüs connect.

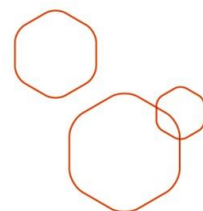
Harmonie Mutuelle et le numérique

Pour Harmonie Mutuelle, l'utilité du numérique est une évidence en matière de santé et d'accompagnement du mieux-vivre : prise de rendez-vous, télésurveillance à domicile, e-consultation, prévention, suivi glycémique, analyse du sommeil, suivi de votre épargne-retraite...

La santé connectée, c'est un suivi et un accompagnement personnalisé. En lien avec le médecin et des professionnels de la prévention et de l'accompagnement, c'est aussi un moyen d'être un acteur de sa santé au quotidien, d'être sécurisé, de voir ses proches rassurés. Il s'agit d'une formidable opportunité pour mieux protéger et accompagner les individus dans leurs différentes situations de santé et de vie.

« Plus globalement, dans une mutuelle où les adhérents ont toujours été à la place des actionnaires, le numérique est aussi un outil pour que vivent d'autres formes d'engagement, une citoyenneté et une solidarité actives, quotidiennes, au plus près des besoins de ceux que nous protégeons. C'est pourquoi, Harmonie Mutuelle s'engage au quotidien dans la lutte contre la fracture numérique pour faciliter l'accès à la santé et au mieux-vivre et pour favoriser la démocratie et l'inclusion sociale. »

Stéphane Kergourlay, Directeur Régional Sud-Ouest d'Harmonie Mutuelle



À propos du groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

À côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV. Issu du rapprochement avec le Groupe Arcade en janvier 2019, le Groupe Arcade-VYV gère 170 000 logements et compte construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

Contacts presse Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr

Cyrielle Entraygues - 06 31 12 79 64 - cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr